HAUTE AUTORITE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES INFRACTIONS ASSIMILEES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

HAPLUCIA

APPEL À CONFÉRENCIERS

PROROGATION DE DATE DE DEPOT DES CANDIDATURES

Dans le cadre du projet d'intégration de l'éducation à la lutte contre la corruption dans les curricula d'enseignement et de formation au Togo, la Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) lance, en collaboration avec les universités publiques du Togo et l'ENA, un appel à candidature pour le recrutement des conférenciers afin d'animer des conférences thématiques sur la lutte contre la corruption dans les universités publiques du Togo et à l'Ecole nationale d'administration du Togo.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Face à l'ampleur et aux conséquences désastreuses du phénomène de la corruption, la communauté internationale s'est engagée à promouvoir la prévention et la lutte contre la corruption en adoptant des instruments juridiques de portée internationale notamment, la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC), la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption et le Protocole de la CEDEAO sur la lutte contre la corruption.

Ce faisant, le Togo a traduit son engagement pour la lutte contre ce phénomène à travers des actions telles que la ratification des principaux instruments juridiques internationaux susmentionnés, la transposition de leurs dispositions pertinentes dans le droit interne, la mise en place des mécanismes institutionnels de lutte contre la corruption, etc.

La création de la Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées par la loi N°2015-006 du 28 juillet 2015 participe de ces actions. Cette institution a reçu la double mission de prévention et de lutte contre la corruption.

Conformément aux mesures préventives prévues à l'article 13-c de la Convention des Nations Unies contre la corruption qui préconise la mise en place de mesures préventives, entre autres, des activités de sensibilisation du public, l'incitant à ne pas tolérer la corruption, l'élaboration des programmes d'éducation, principalement dans les écoles et les universités, la loi N° 2015-006 du 28 juillet 2015 précitée, confère à la HAPLUCIA, en son article 2, entre autres attributions, celle de proposer aux ministères compétents, des actions éducatives à l'adresse des apprenants.

Tenant compte de cette attribution et s'inscrivant dans la dynamique des initiatives internationales, notamment l'initiative Education pour la Justice (E4J) et l'initiative Ressources mondiales pour l'éducation à la lutte contre la corruption et l'autonomisation des jeunes (GRACE)[1] dont l'objectif est de promouvoir le rôle de l'éducation et de l'autonomisation des jeunes dans la prévention et la lutte contre la corruption, la HAPLUCIA a élaboré, en collaboration avec le ministère chargé de l'éducation et les autres ministères concernés, le projet d'intégration de l'éducation à la lutte contre la corruption dans les curricula d'enseignement et de formation au Togo dont la mise en œuvre débute par une phase de pré-test.

A cette phase du pré-test, l'intégration de l'éducation à la lutte contre la corruption se fera, au niveau de l'enseignement supérieur, au moyen des conférences et séminaires thématiques dans les parcours licence, master et doctorat de l'Université de Lomé, de l'Université de Kara, de l'École Normale Supérieur d'Atakpamé et de l'École Nationale d'Administration.

[1] Global Resource for Anti-Corruption Education and Youth Empowerment

Licence 3 (Semestre 5)

Conférence 3 : Lutte contre la corruption au Togo : cadres juridique et institutionnel

Cette conférence vise à familiariser les étudiants avec les cadres juridique et institutionnel de lutte contre la corruption au Togo. Elle sera également meublée par deux sous-thèmes à savoir :

- Cadre juridique et institutionnel de lutte contre la corruption ;
- La répression des actes de corruption dans le nouveau code pénal togolais.

Public cible : Étudiants en semestre 5 de Licence en droit, en sciences politiques, en formation des enseignants du secondaire 1 (INSE, ISPAU et ENS) et élèves du cycle 2 de l'ENA.

Durée : Deux heures.

Objectif général

La conférence a pour objectif général de donner des connaissances sur le cadre juridique et institutionnel de lutte contre la corruption.

Objectifs spécifiques

A la fin de la conférence, l'étudiant doit être capable de :

- Citer les textes internationaux et nationaux de lutte contre la corruption ;
- Citer les principales institutions de lutte contre la corruption au Togo ;
- Identifier les actes de corruption et d'infractions assimilées ;
- Connaitre les sanctions des actes de corruption et d'infractions assimilées prévues dans le Nouveau code pénal togolais ;
- Citer les mécanismes de répression des actes de corruption.

Résultats attendus

- Les étudiants citent les textes internationaux et nationaux de lutte contre la corruption ;
- Les étudiants citent les principales institutions de lutte contre la corruption au Togo ;
- Les étudiants identifient les actes de corruption et d'infractions assimilées ;
- Les étudiants connaissent les sanctions des actes de corruption et d'infractions assimilées dans le nouveau code pénal ;
- Les étudiants citent les mécanismes de répression des actes de corruption.

2. Profil des conférenciers (un conférencier par sous-thème)

- Être Juriste et expert en lutte contre la corruption ;
- Avoir une expérience en matière de lutte contre la corruption ;

- Avoir une bonne connaissance des textes internationaux et nationaux sur la lutte contre la corruption ;
- Avoir une bonne connaissance du Nouveau code pénal togolais ;
- Avoir une connaissance du cadre institutionnel de la lutte contre la corruption au Togo ;
- Avoir une bonne approche pédagogique.

3. Modalités de candidature et de recrutement

- Soumettre un CV, une lettre de motivation et des références (conférences, ouvrages, articles etc.) à la HAPLUCIA

- Soumettre une proposition de contenu de la conférence sur un support physique et numérique d'au plus 15 pages à la HAPLUCIA en version word, police Time New Roman, taille 12, interligne 1,5, marge 2,5.
- Sélection conjointe par la HAPLUCIA et le comité scientifique

Cycle Doctorat

Un séminaire doctoral est prévu pour ce parcours

Séminaire doctoral : Environnement socio-culturel et lutte contre la corruption

Ce séminaire vise à développer chez les étudiants en année de doctorat l'esprit d'analyse des facteurs socio-culturels qui expliquent et favorisent les pratiques de corruption.

Public cible

Etudiants inscrits en première année de doctorat de toutes les écoles doctorales.

Durée : Deux jours (4h/j).

Objectif général

L'objectif général de ce séminaire est de permettre aux doctorants d'analyser les facteurs socio-culturels qui expliquent et favorisent les pratiques de corruption.

Objectifs spécifiques

- Identifier les facteurs socio-culturels qui expliquent et favorisent les pratiques de corruption (conférence) ;
- Corréler les facteurs socio-culturels et la commission des actes de corruption (conférence) ;
- Identifier les moyens de pratiques socio-culturelles de lutte contre la corruption (conférence) ;
- Proposer des approches socio-culturelles de lutte contre la corruption (activité).

Résultats attendus

- Les facteurs socio-culturels qui expliquent et favorisent les pratiques de corruption sont identifiés ;
- La corrélation entre les facteurs socio-culturels et la commission des actes de corruption est établie ;
- Les moyens de pratiques socio-culturelles de lutte contre la corruption sont identifiés ;
- Les approches socio-culturelles de lutte contre la corruption sont proposées.

2. Profil du conférencier (3 conférenciers)

- Être un enseignant de rang A en sociologie ;

- Être un enseignant de rang A en philosophie ;
- Être un enseignant de rang A en anthropologie ;
- Avoir des connaissances avérées en matière de prévention et de lutte contre la corruption ;
- Avoir une bonne approche pédagogique.

3. Modalités de candidature et de recrutement

- Soumettre un CV, une lettre de motivation et des références (conférences, ouvrages, articles, etc.) à la HAPLUCIA.

- Soumettre une proposition de contenu de la conférence sur un support physique et numérique d'au plus 15 pages à la HAPLUCIA en version word, police Time New Roman, taille 12, interligne 1,5, marge 2,5.
- Sélection conjointe par la HAPLUCIA, les Ecoles Doctorales et le comité scientifique.

Période des conférences et séminaires

Les conférences et séminaires se tiendront durant l'année académique 2025-2026. Les périodes exactes seront précisées ultérieurement.

Organisation des conférences

Les conférences et les séminaires sont organisées dans un amphi ou salle (à identifier) pouvant contenir au moins 300 étudiants. Après 45 minutes de conférence, les échanges pourront se dérouler sous la modération d'un enseignant. A la fin de la conférence, les étudiants vont remplir une fiche d'évaluation qui porte sur les objectifs assignés à la conférence, la méthodologie utilisée, les conditions matérielles et logistiques de l'organisation et les suggestions. Les conférences seront données avec l'appui d'un power point.

Date et heures de dépôt des candidatures

Toute personne répondant aux profil indiqué et désireuse d'apporter sa contribution à bâtir une génération future de jeunes intègres, honnêtes, probes et responsables est invitée à soumissionner en déposant sa demande de candidature à l'adresse ci-après : **Siège de la HAPLUCIA sis au Boulevard Jean Paul II prolongé en face du stade de Kégué à Lomé Boîte postale : 16 BP177 Lomé Kégué, au rez-de-chaussée, au bureau du secrétariat administratif,** et par voie électronique à l'adresse mail : haplucia2015@gmail.com, au plus tard **le 21 janvier 2026 à 17 heures 00 minutes TU**.

Pour toute information veuillez contacter les numéros suivants : +228 90738195/ +228 90296940.

NB : Les personnes ayant déjà déposé leurs candidatures pour les thématiques susmentionnées ne sont pas concernées par cet appel.